

Saint-Laurent-les-Tours. Une convention archéologique entre l'Inrap et le Département



Serge Rigal, président du département et Dominique Garcia président de l'Inrap signent la convention



Société, Saint-Laurent-les-Tours, Patrimoine

Publié le 30/01/2023 à 05:09

[Écouter cet article](#)

Powered by **ETX Studio**

00:00/03:04

Réunis le vendredi 27 janvier 2023, à l'atelier musée Jean Lurçat à Saint-Laurent-les-Tours, Serge Rigal, président du département et Dominique Garcia président de l'Inrap signaient une convention définissant les principes de la collaboration des deux institutions pour la détection, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine archéologique dans le Lot pour les cinq prochaines années. Les conseillers départementaux du territoire, les élus des communes de Saint-Céré et Saint-Laurent-les-Tours, les responsables de la cellule départementale archéologique du Lot assistaient à cette signature.

Pour le département, ce partenariat permet de créer un véritable service public, mutualisé de l'archéologie, à travers la cellule départementale en proposant l'offre scientifique la plus complète et répondre au mieux aux exigences de l'état, en privilégiant un travail, collaboratif avec les acteurs locaux que sont les services archéologiques agréés des collectivités auxquels l'institut apporte son soutien.

L'Inrap, créé en 2002, avec ses 2200 agents répartis en 8 directions régionales, assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par les travaux d'aménagement du territoire. Chaque année, elle réalise 1800 diagnostics et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés. C'est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le Département du Lot a créé la cellule départementale archéologique il y a dix ans dans le but d'offrir une réponse rapide et réactive aux aménageurs soumis à des prescriptions archéologiques. La nouvelle convention de partenariat entre le Département du Lot et l'Inrap concernera plus particulièrement : La réalisation de fouilles, la collaboration scientifique des formations communes, la valorisation et la médiation.

Le choix du château de Saint-Laurent-les-Tours qui abrite l'atelier musée Jean Lurçat est consécutif au fait que le département y a entamé d'importants travaux destinés à restaurer les remparts, la tour romane et le logis de ce monument historique. Le département y a déjà engagé 1,3 million d'euros avec l'aide de l'état et de la région.

Entamé depuis 2021, des opérations archéologiques préventives menées par la cellule départementale qui a fait appel aux spécialistes de l'Inrap pour ce qui concerne les études de céramique et des restes anthropologiques. La fouille de l'arrière de la courtine a permis de mettre en évidence des niveaux archéologiques et bâtiments du Xème-XVème siècle essentiellement. D'autres fouilles préventives seront menées en juin pour finir de dégager un bâtiment du XX-XII ème siècle.

La cellule départementale archéologique a été créée en 2013, pour offrir une réponse rapide aux aménageurs. Le bilan est très positif : plus de 200 diagnostics et 26 fouilles préventives ont été réalisées, ce qui a permis aux aménageurs d'engager projet dans un délai rapide de 3 à 5 mois. Cette cellule a reçu habilitation délivrée par le conseil national de la recherche archéologique lui permettant d'avoir l'exclusivité des diagnostics sur tout le département, et d'avoir la possibilité d'assurer des fouilles sur la région Occitanie depuis les âges des métaux jusqu'à l'époque moderne. Cette cérémonie s'est achevée par la visite des chantiers de fouilles des remparts.